

Description

Le projeteur ou la projeuteuse en technique du bâtiment ventilation contribuent à la réalisation de projets d'installations, parfois complexes, destinées à l'aspiration des poussières ou des gaz, à la climatisation, au traitement de l'air, au séchage, etc. Ils dessinent, calculent, négocient avec les fournisseurs d'équipements. Ils planifient le travail des constructeurs d'installations de ventilation, conseillent les maîtres d'œuvre, ou leur mandataire, sur le choix des systèmes et du matériel.

Leurs principales activités consistent à :

Au bureau technique

- examiner les plans du bâtiment à construire ou à transformer, en discuter avec le mandataire;
- exposer les solutions possibles, conseiller le choix d'un système de ventilation;
- réaliser, à l'aide de logiciels appropriés, des dessins d'installations de ventilation, en tenant compte des normes et exigences techniques ainsi que des lois sur le travail (hygiène) et sur la protection de l'environnement;
- déterminer la longueur du réseau, le diamètre des conduits, le type de tableau de commande et les systèmes de sécurité;
- calculer la puissance de l'installation en fonction des besoins en flux d'air;
- consulter les catalogues ou les sites internet des fournisseurs d'équipement, négocier les prix;
- rédiger des offres avec description des prestations et évaluation des coûts;
- établir la liste du matériel et des machines ainsi que les plans d'exécution pour l'atelier et le montage;
- élaborer les instructions de service et les directives techniques;
- contrôler les factures et établir le décompte final;
- répertorier, classer ou archiver les dossiers;

Sur le chantier

- assister aux séances de chantiers, coordonner le travail de l'équipe des constructeurs d'installations de ventilation avec celui des autres professionnels du bâtiment; faire observer les délais et l'exécution de l'ouvrage en respectant le contrat;
- métrer, tracer des repères, vérifier le travail de maçonnerie conformément aux plans fournis; définir les percements nécessaires;
- vérifier l'installation finie, procéder aux essais;
- remettre l'installation ainsi que les instructions de service, au propriétaire ou à son mandataire.

Environnement de travail

Le projeteur ou la projeuteuse en technique du bâtiment ventilation passent la majeure partie de leur temps dans un bureau technique calme, concentrés devant leur ordinateur pour élaborer ou rectifier des dessins d'installations de ventilation, calculer et établir des offres. Sur les chantiers, ils sont en contact avec les autres professionnels du bâtiment: architectes, ingénieurs, maçons, etc. s'occupant de la coordination et de l'avancement des travaux.

Formation

La formation de projeteur ou de projeuteuse en technique du bâtiment ventilation s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (3,5 à 4 jours par semaine) au bureau technique d'une entreprise ou dans un bureau d'ingénieurs; stage de 6 mois en atelier et sur des chantiers;
- formation théorique (1 à 1,5 jours par semaine) dans une classe intercantonale romande, Morges;
- cours interentreprises (32 jours sur 4 ans).

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de projeteur ou de projeuteuse en technique du bâtiment ventilation.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques (sur 4 ans)	Leçons
Mathématiques, développement durable, matériaux, chimie, physique, thermique, mécanique des fluides, électrotechnique, mesure, commande, régulation, technique de la construction et du bâtiment, processus de planification	460
Installations de ventilation et climatisation	420
Culture générale	480
Sport	170
Total	1530

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Bonne représentation spatiale
- Facilité pour le dessin
- Aptitude pour le calcul
- Esprit méthodique
- Précision et minutie
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique

Perspectives professionnelles

Après quelques années de pratique et des cours de perfectionnement, le projeteur ou la projeteuse en technique du bâtiment peuvent accéder à des postes à responsabilités: chargé-e d'affaires, chef-fe de groupe, chef-fe de bureau, responsable technique, gérant-e d'entreprise.

Le domaine du conseil et de la vente offre également des postes d'agent-e technico-commercial-e, d'agent-e de conseil, de concessionnaire.

CFC délivrés en Suisse romande en 2016:

FR: 2; GE: 3; VD: 4; VS: 3.

Perfectionnement

Le projeteur ou la projeteuse en technique du bâtiment ventilation peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de perfectionnement proposés par Suissetec, les organisations du monde du travail;
- apprentissage complémentaire de projeteur-se en technique du bâtiment (chauffage, sanitaire) ou de projeteur-se frigoriste;
- brevet fédéral de conseiller-ère énergétique des bâtiments, de spécialiste en aération douce, formations en emploi;
- diplôme de technicien-ne ES en technique des bâtiments, formation en emploi, Morges et Neuchâtel;
- diplôme de technicien-ne ES en génie thermique et climatique, formation en emploi, Genève;
- bachelor HES en technique des bâtiments, Genève;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Constructeur d'installations de ventilation CFC/Constructrice d'installations de ventilation CFC
- Dessinateur CFC: architecture/Dessinatrice CFC: architecture
- Dessinateur CFC: génie civil/Dessinatrice CFC: génie civil
- Planificateur-électricien CFC/Planificatrice-électricienne CFC
- Projeteur en technique du bâtiment chauffage CFC/Projeteuse en technique du bâtiment chauffage CFC
- Projeteur en technique du bâtiment sanitaire CFC/Projeteuse en technique du bâtiment sanitaire CFC
- Projeteur frigoriste CFC/Projeteuse frigoriste CFC

Adresses

Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM)
Av. de Marcelin 31
1110 Morges
Tél.: 021 316 03 20
<http://www.cepm.ch>

Suissetec - Association suisse et liechtensteinoise de la
Technique du bâtiment
Secrétariat romand
Ch. des Longues Raies 11
Case postale 251
2013 Colombier NE
Tél.: 032 843 49 50
<http://www.suissetec.ch>